



**HOWMET
AEROSPACE**

Code de conduite

Diriger avec intégrité



Howmet Aerospace: Qui nous sommes

NOTRE VISION Nous sommes une société composée d'innovateurs et de créateurs. Nous sommes en train de transformer l'avenir grâce à des solutions techniques et hautes performances qui sont elles-mêmes couplées à une expertise de fabrication avancée.

NOTRE MISSION Tirer parti de nos technologies différenciées afin de réduire l'empreinte carbone de nos clients en proposant des produits qui permettent des avions et des véhicules commerciaux qui sont plus légers et plus économes en carburant, et qui permettent une production d'énergie durable.

COMMENT NOUS FONCTIONNONS

Comme **Une équipe**, avec **Une direction**, en utilisant **Un plan**.

Nous estimons notre personnel

- Nous privilégions la santé et la sécurité.
- Nous promovons une culture de prise de la parole.
- Nous souhaitons un environnement de travail diversifié et favorisant l'inclusion.
- Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons.

Nous stimulons l'excellence opérationnelle

- Nous dirigeons avec intégrité.
- Nous améliorons sans cesse nos opérations.
- Nous nous concentrons sur le peu de choses qui comptent.
- Nous nous alignons pour gagner ensemble.
- Nous offrons de la valeur aux actionnaires.

Nous gagnons avec nos clients

- Nous collaborons pour résoudre les problèmes des clients.
- Nous innovons pour le succès de nos clients.
- Nous livrons avec qualité.
- Nous agissons en ayant nos clients à l'esprit.



EXPRIMEZ-VOUS !

Contactez les personnes de notre chaîne d'assistance pour le respect de l'intégrité en cas de questions ou de préoccupations sur l'éthique ou la conformité au sein d'Howmet Aerospace :

← [votre supérieur ou votre chef d'équipe](#) ;

← [le service des ressources humaines](#) ;

← [le service de l'éthique et de la conformité](#) ;

← [le service juridique](#) ;

← [votre champion de l'intégrité](#) ;

← [la ligne d'Alerte](#) ;

Les numéros de téléphone, les adresses des emails et des sites pour lesdites ressources sont indiqués à la page 39.

Message du Président-directeur général

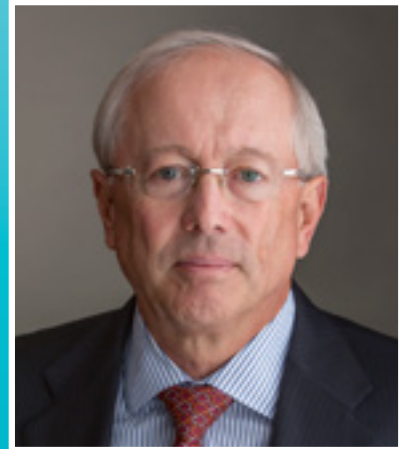
Chers/Chères collègues,

Alors que nous lançons Howmet Aerospace, nous devons affirmer notre détermination à travailler ensemble afin de bâtir une entreprise forte et éthique, d'atteindre nos objectifs en toute sécurité, de faire preuve de respect envers les autres et de faire preuve d'intégrité dans tout ce que nous faisons.

Le Code de conduite est un élément crucial de notre effort de communication de nos valeurs. Il décrit comment nous nous engageons avec intégrité, travaillons les uns avec les autres, menons nos affaires, formons nos partenariats, protégeons nos actifs et soutenons nos communautés.

Le Code de conduite et les politiques et procédures de Howmet Aerospace se trouvent sur le site de HowmetHub. Reportez-vous au Code de conduite et aux politiques associées lorsque vous rencontrez des situations difficiles. N'ignorez pas les problèmes. Même un petit problème, s'il n'est pas résolu, peut devenir un gros problème. Le Code de conduite met l'accent sur la nécessité de nous exprimer et d'identifier les ressources à contacter lorsque quelque chose semble erroné ou que vous devez demander des conseils.

Veillez lire attentivement le Code de conduite et vous engager à travailler pour Howmet Aerospace en toute sécurité, respectueusement et avec intégrité, chaque jour.



JOHN C. PLANT,
Président-directeur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. C. Plant', written in a cursive style.

John C. Plant

Table des matières

2 NOTRE VISION ET NOS VALEURS

3 MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5 ÉTABLIR DES NORMES TRÈS STRICTES

7 DIRIGER AVEC INTÉGRITÉ

8 Demander de l'aide

9 Interdire les mesures de représailles

10 TRAVAILLER ENSEMBLE

11 Travailler en toute sécurité

12 Maintenir un environnement de travail sûr

12 Maintenir un lieu de travail sans alcool ni drogue

13 Traiter toute personne avec respect

14 TRAVAILLER À L'INTERNATIONAL

15 Prévenir soudoiement et corruption

17 Agir de manière responsable en termes d'offre ou d'acceptation de cadeaux et marques de courtoisie

18 Éviter tout conflit d'intérêts

19 Faire concurrence honnêtement et légalement

20 Respecter les exigences en matière de commerce international

22 Prévenir tout blanchiment d'argent

22 Répondre aux demandes et coopérer aux enquêtes gouvernementales

23 NOUS NOUS ENGAGEONS À RESPECTER NOS PRINCIPES

24 Viser la qualité

24 Encourager des relations clientèle positives

25 Respecter les exigences en matière de contrats gouvernementaux

26 Nouer des relations honnêtes et équitables avec les fournisseurs

27 PROTÉGER LES INFORMATIONS ET LES ACTIFS

28 Respecter et protéger la confidentialité des informations personnelles

29 Éviter tout délit d'initié

29 Maintenir des livres et registres comptables précis

31 Utiliser de manière responsable les biens et les ressources

32 Veiller à l'exactitude et à la cohérence de nos communications publiques

33 SUPPORTER NOS COMMUNAUTÉS

34 Promouvoir la responsabilité sociale de l'entreprise

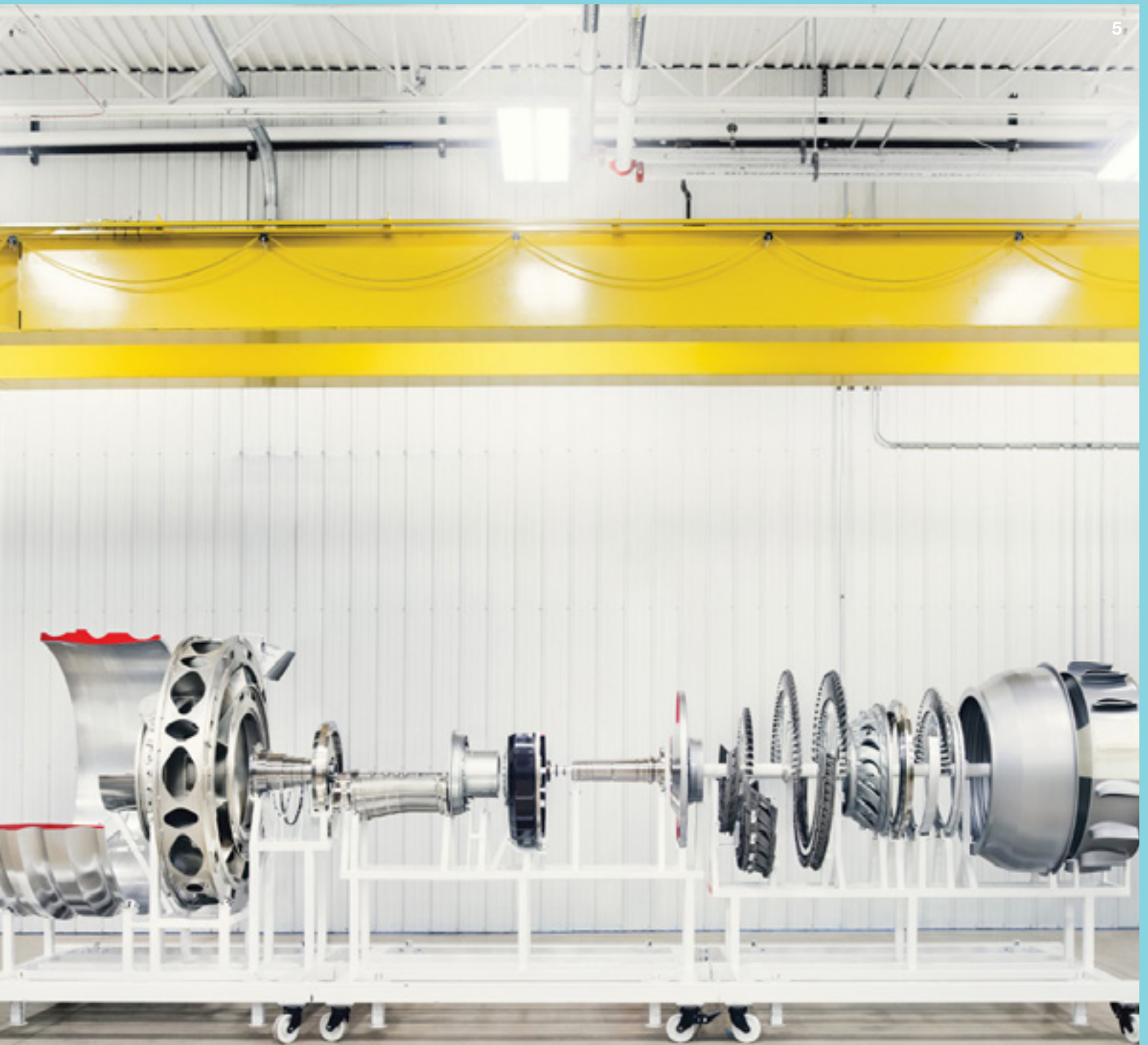
34 Protéger l'environnement

35 Respecter et valoriser les droits de l'homme

36 Participer de manière responsable à des activités politiques

37 INDEX

39 À QUI DEMANDER DE L'AIDE



Établir des normes très strictes

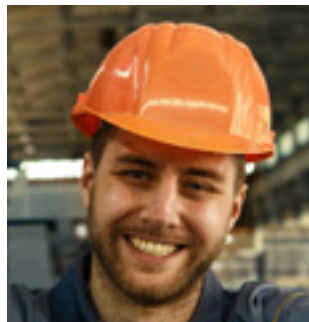
Le code de conduite (« code ») est notre plan à suivre pour diriger avec intégrité. Il nous incombe à tous de suivre le code et les lois et règlements en vigueur, quelle que soit la région où nous nous trouvons dans le monde. Ce code s'applique à tout administrateur, dirigeant et employé d'Howmet Aerospace inc., ainsi qu'à toutes ses filiales et entités sous son contrôle. Aucune infraction au code ne saurait être tolérée et toute infraction pourrait donner lieu à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Si nous sommes confrontés à des conflits entre notre code ou nos politiques et la législation, ou si une unité fonctionnelle ou un site établit des directives plus strictes que le code, nous adhérons aux normes les plus strictes. Les normes très strictes d'Howmet Aerospace représentent un avantage concurrentiel ; elles nous aident à attirer et à garder clients, actionnaires et employés de classe mondiale.

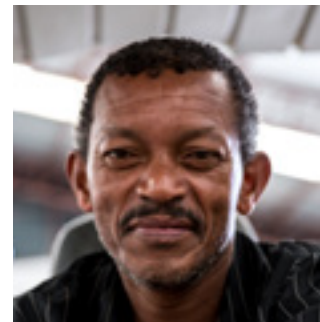
Pour maintenir nos normes très strictes, nous devons tous...



Mener nos activités avec intégrité.
Cela signifie faire ce qu'il faut,
même lorsque personne ne regarde.



Parler et demander conseil en cas
d'incertitude sur la bonne marche
à suivre.



Chercher à être des leaders
de l'intégrité chaque jour.



Communauté dédiée à l'éthique et à la conformité
Communauté dédiée aux politiques et procédures



Diriger avec intégrité



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Il incombe à chacun de nous de montrer l'exemple en agissant avec intégrité. Nos actions doivent refléter notre engagement envers les valeurs d'Howmet Aerospace et envers un environnement de travail ouvert, honnête et éthique.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- Créer un environnement de travail encourageant les valeurs d'Howmet Aerospace.
- En connaissant et en suivant le code, les lois et règlements, ainsi que nos politiques et procédures.
- En montrant personnellement l'exemple. En faisant preuve d'honnêteté et de professionnalisme.
- En nous exprimant en cas de questions ou préoccupations. Il incombe à chacun de nous de signaler immédiatement toute infraction connue ou présumée à notre code ou à nos politiques, ainsi qu'à toute loi et tout règlement.
- En encourageant une culture où toutes les idées et opinions sont appréciées et où toutes les questions et préoccupations sont entendues et traitées.

DEMANDER DE L'AIDE

Il se peut que vous soyez confronté à une situation préoccupante ou pour laquelle une solution n'est pas claire. Howmet Aerospace met à votre disposition un bon nombre de ressources pour vous aider :

- votre supérieur ou votre chef d'équipe ;
- le service des ressources humaines ;
- [le service de l'éthique et de la conformité](#) ;
- [le service juridique](#) ;
- [votre champion de l'intégrité](#) ;
- [la ligne d'Alerte](#) ;
- experts (par ex., services financiers, audits, achats, sécurité mondiale)

Consultez la page 39 pour des informations complémentaires sur la chaîne d'assistance.

La ligne d'Alerte est à votre disposition dans le monde entier, de manière à ce que vous puissiez demander conseil ou signaler vos préoccupations, 24 h/24, 7 j/7, dans différentes langues.

Q.

Je suis responsable d'une ligne de cuves. L'un de mes subalternes directs m'a parlé d'un dilemme éthique auquel il est confronté. Je veux m'assurer que je lui donne de bons conseils, mais je ne sais pas vraiment comment lui répondre. Que dois-je faire ?

R.

Le code est toujours un bon point de départ. Si vous ne pouvez pas trouver la réponse dans le code, demandez conseil à votre responsable, mais surtout faites attention de protéger l'anonymat de la personne ayant rapporté les faits. Si vous hésitez toujours, consultez les ressources indiquées dans le code.

Dans la mesure de ce qui est autorisé par la législation locale, contactez la ligne d'Alerte si vous :

- avez besoin de conseils ou souhaitez poser des questions ;
- souhaitez soulever un problème ou une préoccupation ;
- avez soulevé un problème ou une préoccupation et n'êtes pas satisfait du résultat ;
- ne savez pas vraiment où trouver les informations que vous cherchez ;
- éprouvez de la gêne à consulter l'une des autres ressources indiquées précédemment.

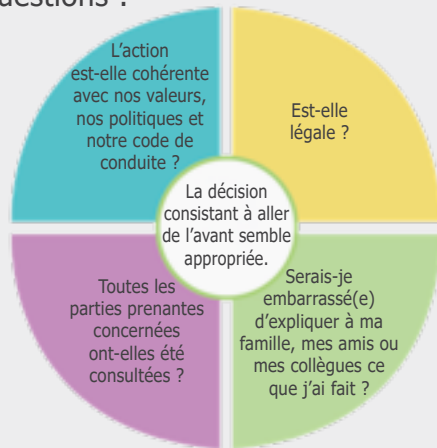
Une société indépendante reçoit tous les rapports de problèmes ou de préoccupations et les fait suivre sans tarder au service de l'éthique et de la conformité d'Howmet Aerospace aux fins de suivi. Toutes les questions et préoccupations sont prises en charge de manière professionnelle et confidentielle. La coopération des employés, leur honnêteté et leur franchise sont fondamentales à notre processus.

Vous pouvez garder votre anonymat lorsque vous utilisez la ligne d'Alerte, dans la mesure autorisée par la législation locale. Certains pays européens limitent les sujets que vous pouvez signaler et votre capacité à soumettre un rapport anonymement ou à poser des questions.



FAIRE FACE À UN DILEMME ÉTHIQUE

Lorsque vous devez faire face à une situation qui vous paraît anormale, **ARRÊTEZ**-vous et posez-vous ces questions :



Si vous répondez à l'une de ces questions par « **non** » ou « **Je ne suis pas sûr(e)** », **ARRÊTEZ**-vous et **DEMANDEZ CONSEIL**.

INTERDIRE LES MESURES DE REPRÉSAILLES

Howmet Aerospace a une politique de protection contre toutes représailles. Personne ne peut agir contre vous pour avoir posé une question ou soulevé un problème en toute bonne foi. Les responsables doivent s'assurer que les membres de leurs équipes comprennent bien cette politique et l'appliquent.

Si vous pensez que vous ou l'un de vos collègues êtes victime de représailles, signalez-le immédiatement. Un employé qui déclare tout acte répréhensible présumé relatif à un contrat

ou un contrat de sous-traitance auprès du gouvernement des États-Unis jouit de droits et protections spéciales en vertu de la législation américaine. Howmet Aerospace prend toute allégation de représailles très au sérieux et chacune d'entre elles fera l'objet d'une enquête approfondie et sans délai. Si la société trouve qu'une personne a été victime de représailles, des mesures disciplinaires appropriées seront prises.



Il y a quelques mois, j'ai appelé la ligne d'Alerte. J'avais découvert que mon chef d'équipe avait signé un contrat important avec une société détenue par son frère. Une enquête a été menée et je pense que la société a pris des mesures disciplinaires. Depuis, mon chef d'équipe et certains membres de mon équipe ne me parlent plus et m'ont même exclu des réunions. Cela a des répercussions sur mon moral et mes performances. Dois-je garder le silence en espérant que la situation s'améliore ?



Non. Le comportement de votre chef d'équipe et des membres de votre équipe peut être considéré comme des mesures de représailles et il doit être examiné. Contactez l'une des ressources de la chaîne d'assistance indiquées dans le code pour signaler ce comportement.



Politiques de conduite en affaires
Politique anti-représailles



REPRÉSAILLES

Si un employé a soulevé une préoccupation, toute action, mentionnée ci-après, de la part d'un supérieur ou toute autre personne, peut être considérée comme des représailles :

- renvoi ;
- rétrogradation à un poste, une fonction ou une équipe moins désirée ;
- évaluation négative des performances sans fondement ;
- surveillance accrue ;
- refus d'accès aux formations ou à l'encadrement ;
- exclusion des activités d'équipe ou des discussions professionnelles clés ;
- harcèlement (consulter la page 13) ;
- menaces.



Travailler ensemble

Travailler en toute sécurité



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Parce qu'à nos yeux, rien n'est plus précieux que la vie humaine, nous nous sommes engagés à travailler de manière sûre et à promouvoir le bien-être. Il nous incombe à tous d'accomplir notre travail de manière sûre et responsable afin de nous protéger et de protéger nos collègues. Où que vous travailliez et quel que soit votre travail, la sécurité prime avant tout. Nous suivons chaque année la philosophie de zéro maladie et zéro blessure liée au travail et nous ne mettrons pas en péril nos valeurs liées à l'hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE).

➡ VIVRE NOS VALEURS

- En sachant que le niveau zéro est possible. Ne vous écarterez jamais d'une méthode sûre et éprouvée pour accomplir une tâche. Si vous êtes incertain sur la marche à suivre, ne continuez pas ; arrêtez-vous et demandez conseil.
- En signalant sans tarder toute préoccupation liée à la sécurité, tout écart de conduite et tout incident, même si personne n'a été blessé.
- En suivant quotidiennement ces six principes fondamentaux sur la sécurité :
 1. Suivez des pratiques de travail sûres et cherchez activement à les améliorer.
 2. Assurez-vous que vous et vos collègues travaillez dans des conditions sûres, fiables et contrôlées.
 3. Avant de commencer à travailler, assurez-vous que tous les dispositifs de sécurité sont en place.

4. Suivez tous les plans de conception de tâches, les permis et les limites de sécurité de fonctionnement.
5. Maintenez un environnement de travail propre, organisé et sûr.
6. Arrêtez-vous, ou arrêtez toute personne au besoin, et demandez conseil lorsque vous identifiez une situation à risque.



Q.

Je travaille dans une usine. L'un de mes collègues ne suit pas toujours la procédure d'isolement des sources d'énergie (verrouillage, étiquetage et vérification) avant de commencer une tâche. Dois-je le signaler ?

R.

Oui. La procédure est en place pour éviter que des personnes ne soient gravement blessées, voire tuées, par des sources d'énergie dangereuses. En ne suivant pas la procédure, votre collègue risque un accident grave pouvant entraîner la mort. Exprimez-vous, arrêtez-vous de travailler et demandez conseil.

i

Politique et principes d'environnement, de santé et de sécurité

Maintenir un environnement de travail sûr



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

L'importance que nous accordons à la sécurité inclut un engagement envers le maintien d'un environnement de travail sûr. Tous les employés d'Howmet Aerospace jouent un rôle important afin de soutenir activement un lieu de travail exempt de violences, de menaces ou d'intimidations.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En suivant toutes les règles de sécurité en vigueur sur votre site.
- En n'apportant jamais d'armes au travail. Par arme est entendu, sans s'y limiter, armes à feu (pistolets, fusils, etc.), épées, explosifs et tout autre article dont l'utilisation ou l'objectif est de faire du mal.
- En ne faisant et en ne disant jamais quoi que ce soit qui risque d'être pris comme des menaces ou de donner un sentiment d'insécurité à l'interlocuteur.
- En signalant toute personne suspecte, toute menace de violence, toute présence d'armes ou toute crainte pour votre sécurité personnelle à votre supérieur, au service des ressources humaines ou au personnel de la sécurité locale dès que possible.
- En cas d'urgence, en suivant les procédures locales de déclaration d'urgence ou en contactant les autorités.



Politique internationale relative à la sécurité

Maintenir un lieu de travail sans drogue et sans alcool



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Notre travail demande vigilance, précision et réflexes rapides. Il est attendu des employés d'Howmet Aerospace qu'ils accomplissent leur travail sans être sous l'influence de drogues ou d'alcool, ce qui risque de nuire à la sécurité, à la productivité et au bon discernement, et ainsi, provoquer des accidents graves. Les drogues, les substances réglementées et l'abus de médicaments obtenus avec ou sans ordonnance n'ont rien à faire au travail.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En vous présentant au travail sans être sous l'influence de drogues ou d'alcool.
- En n'apportant pas de telles substances au travail, en ne les utilisant pas au travail et en n'en donnant pas à autrui.
- En prévenant votre supérieur si vous prenez des médicaments qui risquent de nuire à votre travail.
- En signalant immédiatement un collègue si vous pensez qu'il travaille tout en étant sous l'influence de telles substances.
- En demandant de l'aide par le biais du programme local d'assistance aux employés, de soutien aux familles et de conseil si vous avez des problèmes liés à la drogue ou à l'alcool.



Traiter toute personne avec respect



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Constituer un effectif talentueux et divers renforce notre société et son avantage concurrentiel. Nous jouons tous un rôle important dans la création d'un environnement de travail ouvert et favorisant l'intégration de tous, où toute personne est autorisée à contribuer librement à la réussite d'Howmet Aerospace. Chez Howmet Aerospace, nous acceptons les divers antécédents, cultures et points de vue de nos collègues et nous apprécions nos différences.

➡ VIVRE NOS VALEURS

- En traitant autrui avec impartialité et respect.
- En nous exprimant si une personne est traitée injustement ou irrespectueusement.
- En évitant toute action qui risque d'être considérée comme de l'intimidation ou du harcèlement.
- Si dans le cadre de vos fonctions, vous devez embaucher, renvoyer, décider du salaire, promouvoir ou appliquer des sanctions disciplinaires, en vous concentrant uniquement sur les qualifications, les compétences, l'expérience et la performance de la personne en question.

Q.

Un collègue a fait une blague désobligeante lors d'un dîner à l'extérieur avec un client. Est-ce que le code s'applique à cette situation ?

R.

Oui. Il s'applique à notre travail où que nous soyons. Cela inclut ce que nous faisons dans les locaux d'Howmet Aerospace, lors de réunions à l'extérieur, lors de déplacements professionnels et de toute autre activité sociale professionnelle.



Politique anti-harcèlement

Politique d'égalité d'accès à l'emploi et d'action positive



COMMENT DÉFINIR LE HARCÈLEMENT ?

Par harcèlement est entendu toute action intolérable, hostile ou blessante envers quiconque comme :

- Faire des blagues ou des commentaires déplacés ; ce que vous trouvez amusant peut être blessant pour d'autres.
- Se moquer de la race, de la couleur, de la religion, de l'origine nationale, de toute incapacité physique ou mentale, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression sexuelle, du statut d'ancien combattant, des données génétiques, du sexe ou de l'âge d'un collègue.
- Intimider toute personne.
- Faire des commentaires sans y avoir été invité sur l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression sexuelle d'une personne.
- Faire des avances ou des demandes sexuelles et diffuser quoi que ce soit dont le contenu est explicitement sexuel ou déplacé.



Travailler à l'international

Prévenir soudoiment et corruption



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Nous rivalisons sur la base des mérites de nos produits et services et ne saurons tolérer aucune forme de soudoiment ou de corruption, quelles que soient les pratiques et coutumes locales. S'il est vrai que les lois commerciales internationales sont complexes et susceptibles de changer, sachez que **quel que soit le pays où vous travaillez, il existe une loi ou une politique interdisant toute forme de corruption qui s'applique à votre cas.**



VIVRE NOS VALEURS

- En adhérant à la politique relative aux lois anticorruption et aux procédures d'Howmet Aerospace ainsi qu'à toutes autres lois anticorruption en vigueur, notamment la loi américaine contre la corruption dans le commerce international (U.S. Foreign Corrupt Practices Act) et la loi britannique relative à la répression et la prévention de la corruption (UK Bribery Act), qui s'appliquent à nos activités dans le monde entier.
- En comprenant comment reconnaître des situations qui signalent des pratiques de corruption.
- En ne proposant ou en n'offrant jamais de soudoyer quiconque, et en ne demandant ou en n'acceptant jamais un tel soudoiment.
- En sachant que de nombreuses lois récemment adoptées interdisent spécifiquement la corruption lors d'activités commerciales.
- En communiquant de manière appropriée avec les représentants du gouvernement. Les lois relatives à la corruption sont souvent plus strictes lorsque les acteurs sont des représentants du gouvernement.



COMMENT DÉFINIR LE SOUDOIMENT ?

Par soudoiment est entendu offrir, donner ou recevoir tout bien de valeur (aussi minime qu'il soit) dans l'intention d'influencer indûment une décision commerciale ou de créer un avantage concurrentiel déloyal. Cela comprend notamment :

- espèces, cartes-cadeaux ou chèques-cadeaux ;
- cadeaux, divertissements et marques de courtoisie ;
- paiements des frais de déplacement, surtout lorsque l'objectif commercial est douteux ;
- services personnels, tels que chauffeurs et chef personnel ;
- crédits ;
- contributions politiques ;
- offres d'emploi.

- En suivant la procédure sur le processus contractuel et la diligence raisonnable liée aux intermédiaires d'Howmet Aerospace lors de l'embauche de tiers qui agiront au nom d'Howmet Aerospace. Tous les intermédiaires doivent être approuvés, supervisés et doivent adhérer au code de conduite professionnelle d'Howmet Aerospace.
- En ne payant jamais de « dessous de table ». Ceux-ci représentent de petites sommes versées aux fonctionnaires pour les encourager à faire ce qu'ils sont par leur fonction même déjà supposés faire, comme le dédouanement de biens ou l'émission d'un permis. La seule exception est si vous pensez être en danger imminent. Dans ce cas, faites ce qui est nécessaire pour vous sortir de cette situation sain et sauf et signalez immédiatement les faits au service juridique d'Howmet Aerospace.



Politique relative aux lois anticorruption

Procédure sur le processus contractuel et la diligence raisonnable liés aux intermédiaires

Procédure relative aux contributions caritatives

Q.

Un représentant du gouvernement m'a invité à une levée de fonds pour son œuvre caritative préférée. L'œuvre a une bonne mission et je pense qu'une contribution caritative aiderait à renforcer nos relations professionnelles. Puis-je acheter un billet et faire un don ?

R.

Nous ne devons jamais offrir à une personne quelque bien de valeur que ce soit en vue d'influencer une décision commerciale. Bien qu'une contribution caritative ne semble pas profiter directement au représentant du gouvernement, il pourrait en bénéficier indirectement, en prenant de l'importance au sein de sa communauté ou en améliorant ses chances de réélection, par exemple. Les règles en matière de soudoiment de représentants du gouvernement étant très sévères et difficiles à comprendre, mieux vaut toujours contacter le service juridique ou le service d'éthique et de conformité d'Howmet Aerospace pour demander des conseils spécifiques.



COMMENT DÉFINIR UN REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT ?

Nous ne devons jamais nous engager dans des activités qui pourraient être considérées comme influençant indûment un représentant du gouvernement. Il existe des règles strictes qui s'appliquent à nos échanges avec des représentants du gouvernement. Leur statut de représentant du gouvernement n'est pas toujours évident. Par « représentant du gouvernement » est entendu :

- tout représentant et tout employé du gouvernement, quel que soit son niveau hiérarchique ;
- tout militaire ;
- tout candidat à des fonctions publiques ou à des partis politiques ;
- tout employé d'une entité détenue ou contrôlée par le gouvernement ;
- tout employé et représentant d'organismes publics internationaux.



Agir de manière responsable en matière d'offre ou d'acceptation de cadeaux et marques de courtoisie



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Les cadeaux et marques de courtoisie permettent de renforcer l'idée de bonne volonté et les liens professionnels. Ces gracieusetés (notamment, biens, souvenirs, faveurs, avantages, honoraires, services, repas, détente, divertissement, hébergement, billets, déplacements, offres d'emploi, etc.) sont courantes et attendues dans bien des cultures. Parallèlement, elles peuvent donner lieu à des inquiétudes sur le manque réel ou perçu d'impartialité. Il est important d'éviter tout acte qui puisse créer un avantage concurrentiel indu ou donner l'apparence même d'influencer le bon discernement d'une personne.



Politiques de conduite en affaires

Politique relative aux lois anticorruption

Procédure relative aux cadeaux, marques de courtoisie et voyages



VIVRE NOS VALEURS

- En suivant la procédure relative aux cadeaux et aux marques de courtoisie et en faisant toujours preuve de bon sens.
- En sachant que les cadeaux et marques de courtoisie destinés à un représentant du gouvernement demandent une autorisation spéciale.
- En refusant poliment tout cadeau et toute marque de courtoisie qui ne répondent pas à nos politiques et en prévenant votre responsable.

Q.

Un fournisseur m'a invité à un séminaire d'information sur un nouveau produit suivi d'un dîner et d'un match de hockey. Puis-je y aller ?

R.

Peut-être, si le séminaire n'a rien de luxueux, s'il semble crédible et s'il peut être justifié par une raison commerciale. Discutez de l'invitation avec votre responsable avant d'accepter. N'oubliez pas que si le fournisseur convoite à ce moment l'obtention d'un contrat avec Howmet Aerospace, il est alors déplacé d'accepter tout cadeau, toute marque de courtoisie ou tout divertissement tant que la décision finale n'a pas été prise.



QUELQUES RÈGLES À SUIVRE LORSQUE VOUS VOULEZ OFFRIR OU ACCEPTER DES CADEAUX OU DES MARQUES DE COURTOISIE :

ACCEPTÉZ lorsque les cadeaux et marques de courtoisie sont :

légaux et en accord avec nos valeurs, les coutumes locales et les politiques de toutes les parties concernées

justifiés par une raison commerciale légitime

de valeur raisonnable sans être extravagants, et s'ils ne constituent pas une habitude

approuvés et documentés précisément dans nos registres commerciaux

REFUSEZ lorsque les cadeaux et marques de courtoisie sont :

en espèces ou quasi-espèces, notamment cartes-cadeaux ou chèques-cadeaux

offerts ou acceptés dans l'intention d'influencer un résultat commercial

une source d'embarras pour vous, Howmet Aerospace ou pour toute autre personne

Éviter tout conflit d'intérêts



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Il nous incombe à tous d'éviter tout conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts survient lorsque nos intérêts personnels ou nos actions interfèrent, ou semblent interférer, avec les intérêts de la société. Nous devons toujours être aussi transparents que possible sur nos activités et nos relations externes. Bien des fois, des conflits d'intérêts peuvent être évités ou dissipés par une discussion ouverte et honnête.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En reconnaissant les situations et les relations personnelles qui risquent de mettre votre objectivité à l'épreuve.
- En évitant d'occuper un emploi ou de mener des activités externes qui risquent d'entraver la performance de votre travail chez Howmet Aerospace.
- En ne profitant jamais d'une occasion d'affaires que vous avez découverte dans le cadre de vos fonctions chez Howmet Aerospace.

Q.

Ma fille travaille pour Howmet Aerospace dans un autre service. Est-ce que cela peut constituer un conflit d'intérêts ?

R.

Nous avons beaucoup de cas où des membres d'une même famille ou des personnes proches travaillent pour Howmet Aerospace. Chaque situation étant différente, vous devez signaler votre cas à votre responsable de même qu'au service d'éthique et de conformité. Dans bien des cas, aucun conflit d'intérêts n'existe. Cependant, il est important de faire preuve de transparence au sujet de vos relations.

- Si à tout moment, vous pensez être dans une situation de conflit d'intérêts potentiel ou réel, en prévenant immédiatement votre responsable, le service juridique ou le service d'éthique et de conformité d'Howmet Aerospace.



[Politique relative aux conflits d'intérêt](#)

[Politiques de conduite en affaires](#)

[Procédure relative à la participation d'employés au conseil d'administration externe d'une société à but lucratif](#)



Faire concurrence honnêtement et légalement



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Une concurrence loyale et ouverte bénéficie à nos clients comme à nos communautés. Nous menons une concurrence dynamique et honnête, pour gagner des parts de marché, uniquement sur les bases de la qualité de nos produits et services. Les lois antitrust et sur la concurrence sont complexes et leur non-respect peut avoir de sérieuses conséquences pour Howmet Aerospace, de même que pour les personnes concernées.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En comprenant en quoi les lois sur la concurrence s'appliquent à vos activités et en demandant conseil au service juridique d'Howmet Aerospace en cas de question.
- En obtenant l'autorisation de votre responsable avant de rencontrer l'un de nos concurrents. Cela s'applique aux associations professionnelles, aux formations, aux négociations salariales, aux joint ventures, aux commissions techniques et aux conférences des fournisseurs.
- En ne communiquant jamais avec un concurrent sur les sujets suivants :
 - Tarification ou tout détail influant sur les prix, tels que promotions, crédits et autres conditions générales.
 - Niveaux de production ou de stocks.
 - Appels d'offres ou leur processus.
 - Division de la production, territoires de ventes, produits, clients ou fournisseurs.
 - Détails sur les conventions de vente tels que le droit du client à vendre les produits.
- En ne vous livrant pas à des actes de tromperie ou d'espionnage afin d'obtenir des informations sur nos concurrents.



J'aimerais participer à une réunion d'associations professionnelles de l'industrie. Je sais que des concurrents seront présents. À quoi dois-je faire attention ?



D'abord, discutez de la réunion avec votre responsable. Votre responsable et vous devez peser la valeur de votre participation contre les risques associés au fait de vous trouver en présence de concurrents. Soyez très vigilant lors de tout échange à la réunion, même lors des événements sociaux et des conversations anodines. Ne discutez jamais des prix, coûts, ventes, bénéfices, niveaux de production ou autre sujet lié à la compétitivité. Si ces sujets sont abordés, arrêtez la conversation et indiquez clairement à tous que le sujet est interdit. Partez et contactez le service juridique d'Howmet Aerospace.



Politique de conformité aux lois antitrust
Procédure d'entreprise : associations et organisations externes, contacts et réunions avec des concurrents

Respecter les exigences en matière de commerce international



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

En tant que membre responsable de la communauté commerciale internationale, Howmet Aerospace se conforme strictement à toutes les lois et à tous les règlements américains et internationaux, ainsi qu'à ses propres politiques relatives à l'import-export de ses biens, technologies et services, aussi bien pour les applications commerciales que militaires. Être adepte des règles commerciales en vigueur est un élément clé de la stratégie de planification des affaires, de la croissance et des activités quotidiennes d'Howmet Aerospace. Dans tous les cas, nous devons rapporter précisément et ouvertement toutes nos activités d'import-export.

➡ VIVRE NOS VALEURS

- En demeurant informés sur les lois et règlements en matière de conformité commerciale. En gardant à l'esprit que ces règles commerciales sont complexes et susceptibles de changer.
- En obtenant les permis et autorisations nécessaires avant d'importer ou d'exporter produits, technologies et services. En restant informés et en suivant les restrictions en vigueur sur :
 - les transactions commerciales et financières avec des pays, personnes, groupes et organisations spécifiques ;
 - les ventes de certains produits, technologies et services, pour lesquels les restrictions peuvent dépendre de l'utilisation et des utilisateurs visés ;
 - les règles d'engagement liées aux activités commerciales entre les personnes américaines et non-américaines aussi bien aux États-Unis qu'à l'étranger.



- En comprenant les lois et règlements antiboycott américains qui interdisent la participation à toute activité de boycott non approuvée ou autorisée par les États-Unis. Contactez le service de conformité aux règles commerciales si vous recevez toute communication ou tout autre document vous demandant des informations sur un pays boycotté ou une société inscrite sur la « liste noire ».
- En protégeant la sécurité de nos produits du moment où un produit est prêt à être expédié, tout au long du transport, et jusqu'à ce qu'il arrive à destination.



Politique de conformité des échanges internationaux

Q.

Je travaille dans le service R-D et j'utilise un ordinateur portable lors de mes déplacements professionnels. Quelles précautions dois-je prendre ?

R.

Gardez toujours votre ordinateur portable en sûreté auprès de vous. Lorsque vous devez vous rendre à l'étranger, renseignez-vous toujours auprès de votre service de conformité aux règles commerciales. N'oubliez pas que vous ne pouvez pas expédier de technologies d'exportation contrôlées sans les permis d'exportation réglementaires exigés ni sans toute autre autorisation gouvernementale nécessaire.



COMMENT DÉFINIR UNE EXPORTATION ?

Expédier un produit au-delà des frontières nationales constitue une exportation qui peut être sujette à des permis et autorisations ainsi qu'à des restrictions commerciales. Les exportations peuvent aussi inclure :

- Envoyer des emails d'informations ou de technologies au-delà des frontières nationales, même si l'email est destiné à un autre employé d'Howmet Aerospace ou à un collègue de votre usine en déplacement à l'étranger.
- Partager des informations techniques au sein de votre bureau avec une personne qui n'est pas un citoyen ou un résident permanent de votre propre pays (« export présumé »).
- Se déplacer hors des États-Unis avec des produits ou technologies, notamment ordinateurs portables et leur contenu comme les logiciels d'exploitation et données techniques.
- Donner accès à des technologies contrôlées exportées à toute personne qui n'est pas un citoyen ou un résident permanent de votre propre pays, y compris publier des informations sur un site Internet.

Prévenir tout blanchiment d'argent



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Nous nous conformons à toutes les lois contre le blanchiment d'argent en vigueur dans le monde entier. Le blanchiment d'argent survient lorsque des sociétés ou des personnes tentent de dissimuler ou de déguiser les recettes d'une activité illégale en les faisant passer d'une catégorie à l'autre de manière à cacher leur source et à les faire passer comme légitimes. Toutes nos activités doivent se protéger contre l'utilisation de tels fonds utilisés pour payer les biens et services d'Howmet Aerospace.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En suivant les politiques et procédures financières d'Howmet Aerospace lorsque vous payez un tiers ou lorsque vous acceptez des fonds d'un tiers.
- Contactez le service d'éthique et de conformité d'Howmet Aerospace si vous soupçonnez toute activité inappropriée



Politique anticorruption



COMMENT IDENTIFIER LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Soyez toujours vigilant lors de situations qui paraissent douteuses ou qui peuvent indiquer qu'une personne utilise ou cherche à utiliser ses transactions avec Howmet Aerospace à des fins de blanchiment d'argent, notamment :

- les demandes de paiement en espèces ou quasi-espèces ;
- les paiements faits à un tiers au bénéfice d'un client ;
- les transferts inhabituels de pays ou vers des pays non liés à la transaction ;
- les clients qui ne sont pas ouverts ou qui ne font pas preuve de transparence sur leur titre de propriété ou qui semblent vouloir vivement se soustraire à nos exigences en matière de tenue des comptes.

Répondre aux demandes et coopérer aux enquêtes gouvernementales




NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Howmet Aerospace répond volontiers aux demandes et coopère pleinement aux enquêtes du gouvernement.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En contactant le service juridique d'Howmet Aerospace pour discuter du traitement approprié des enquêtes et visites gouvernementales de même que de toute demande d'accès aux registres d'Howmet Aerospace par le gouvernement (autre que les demandes routinières qui font partie de vos responsabilités normales dans le cadre de votre fonction).
- En fournissant toujours des informations précises et fidèles en réponse à toute demande du gouvernement.

A top-down view into the interior of a large, circular industrial machine. The machine's inner wall is lined with numerous concentric layers of copper coils, which are held together by a complex network of metal brackets and supports. The lighting is warm, highlighting the metallic textures and the intricate geometry of the internal structure. The overall appearance is that of a sophisticated piece of engineering, possibly a particle accelerator or a high-temperature furnace.

Nous nous engageons
à respecter nos principes

Viser la qualité



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

La qualité des produits et services que nous fournissons à nos clients est fondamentale pour assurer notre réussite continue et pour soutenir notre croissance rentable. Être axé sur la qualité signifie répondre aux exigences des clients et fournir des produits et services qui répondent au bon niveau de qualité, aux délais impartis et aux coûts convenus.



VIVRE NOS VALEURS

- En exigeant de nos fournisseurs le même comportement que nos clients exigent de nous.
- En nous conformant à toutes les normes de contrôle de la qualité, aux exigences des clients et aux procédures d'essai des produits.
- En nous exprimant si nous découvrons un problème réel ou potentiel lié à la qualité ou à la sécurité des produits. « Vous voyez quelque chose ? Dites-le ! »
- En évitant de changer les caractéristiques des produits, pièces ou services, à moins d'y être autorisé par le client, et dans les limites autorisées par les règles ou pratiques commerciales en vigueur.

Encourager des relations clientèle positives



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Nous estimons nos clients et les traitons équitablement. Notre objectif est de nouer des relations honnêtes et transparentes basées sur la confiance mutuelle. Lorsque nous trouvons des moyens de créer de la valeur ajoutée pour nos clients, ils y gagnent et nous y gagnons.



VIVRE NOS VALEURS

- En honorant nos engagements et obligations contractuels.
- En communiquant honnêtement sur nos produits, services et prix.
- En écoutant nos clients et en prenant en compte leur point de vue lors du processus de prise de décisions.
- En cherchant à anticiper, à respecter, à atteindre, voire à dépasser les attentes de nos clients.



Politique sur la qualité

Communauté dédiée à la qualité

Q.

Nous allons manquer la date d'expédition convenue d'une commande de pièces pour trains d'atterrissage, car nos essais de produits finaux ne seront pas terminés dans les temps. Le client a déjà accepté par le passé l'expédition de commandes dans les mêmes circonstances. Peut-on expédier cette commande sans terminer tous les essais ?

R.

Non. Le contrat de vente signé avec le client exige que le produit soit totalement conforme à toutes les spécifications de produits négociées avant l'expédition. Une autorisation documentée de la part du client doit être obtenue avant d'expédier tout produit non conforme ou pour lequel les essais requis n'ont pas été terminés.

Respecter les exigences en matière de contrats gouvernementaux

NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Des lois et des règlements spéciaux s'appliquent lorsque nous faisons affaire avec l'industrie de la défense américaine, des organismes gouvernementaux et des entreprises appartenant à l'État, ou lorsque nous vendons directement ou indirectement sur le marché du gouvernement. Nous nous conformons pleinement aux exigences particulières liées à ces transactions.

VIVRE NOS VALEURS

- En fournissant des informations courantes, précises et exhaustives lors des soumissions et propositions à des appels d'offres du gouvernement.
- Assurez-vous que toutes les fiches de présence, les entrées, les coûts, les réclamations et les relevés soumis dans le cadre d'un contrat avec le gouvernement soient exacts et complets.
- En ne nous écartant pas des exigences stipulées dans le contrat sans autorisation du gouvernement. Un écart comprend notamment toute substitution non autorisée des processus, pièces et éléments.

- En consultant le service juridique d'Howmet Aerospace avant de faire une offre d'emploi à une personne employée actuellement, ou par le passé, par le gouvernement.
- Assurez-vous que votre entreprise connaisse les exigences particulières associées à la vente directe ou indirecte sur le marché du gouvernement.



[Procédure relative aux contacts avec les gouvernements \(non-américains\)](#)

[Procédure relative aux contacts avec le gouvernement américain](#)

[Procédure relative aux exigences contractuelles avec le gouvernement américain](#)

[Exigences en matière de divulgation obligatoire relatives aux contrats avec le gouvernement américain](#)



Nouer des relations honnêtes et équitables avec les fournisseurs



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Nos relations avec les fournisseurs sont basées sur des pratiques légales, honnêtes et équitables. Bien que nous reconnaissons et respectons les différents environnements en termes de législation et culture dans lesquels nos fournisseurs travaillent, nous ne formons des partenariats qu'avec ceux qui suivent des pratiques éthiques et durables où qu'ils soient basés dans le monde.



VIVRE NOS VALEURS

- En cherchant la proposition représentant la meilleure valeur pour Howmet Aerospace, en prenant en compte les répercussions environnementales, sociales et économiques, lors de l'achat de biens et services.
- En utilisant des fournisseurs approuvés par Howmet Aerospace et au contrat déjà optimisé autant que possible.
- En obtenant des soumissions concurrentielles et en négociant en toute bonne foi, libres de tout conflit d'intérêts, lors de la sélection de nouveaux fournisseurs.
- En versant les paiements à la personne ou à la société qui fournit vraiment les biens et services, dans le pays lié à la transaction.

- En maintenant la tarification des fournisseurs confidentielle et en ne la divulguant à aucun autre fournisseur, pour quelque raison que ce soit.
- En contactant la ligne d'Alerte si vous pensez qu'un fournisseur ne respecte pas nos normes.

Q.

J'ai la responsabilité d'acheter un produit pour Howmet Aerospace. Au terme d'un appel d'offres, le fournisseur A semble être le meilleur choix en termes de prix, qualité et conditions. Cependant, mon chef m'a demandé de signer le contrat avec le fournisseur B, qui a proposé un prix plus élevé et des conditions contractuelles moins favorables que A. Il m'a dit qu'il a un bon ami qui travaille chez le fournisseur B qui aimerait faire des affaires avec Howmet Aerospace. Que dois-je faire ?

R.

Vous avez la responsabilité de chercher la meilleure proposition pour Howmet Aerospace en termes de valeur et basée sur des critères objectifs. Si vous êtes gêné de discuter de vos préoccupations avec votre supérieur, contactez l'une des ressources de la chaîne d'assistance indiquées dans le code.



Procédure d'approbation relative aux contrats fournisseurs et commerciaux



COMMENT IMPOSER LE RESPECT DES NORMES RELATIVES AUX FOURNISSEURS

Nous travaillons uniquement avec des fournisseurs qui se conforment aux lois en vigueur et n'utilisons jamais, à notre connaissance, un fournisseur qui :

- fournit des produits ou services dangereux ;
- a recours au travail des enfants ou au travail forcé ;
- a recours aux châtiments corporels pour discipliner ses employés, même si la législation locale le permet ;
- ne respecte pas pleinement la législation en vigueur et ne travaille pas d'une manière responsable sur le plan environnemental.



Protéger les informations et les actifs

Respecter et protéger la confidentialité des informations personnelles



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Il nous incombe à tous de protéger les informations personnelles de nos collègues, clients, fournisseurs et de toute autre personne avec qui nous menons des activités. Même au sein d'Howmet Aerospace, les informations personnelles ne doivent être diffusées qu'àuprès de ceux qui en ont besoin pour accomplir leur travail. Des mesures de protection appropriées doivent être mises en place afin de s'assurer que lesdites informations ne sont pas divulguées à toute autre personne.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- À titre d'initié (un employé est un initié), n'achetez et ne vendez pas de valeurs mobilières d'Howmet Aerospace jusqu'à ce que l'information ait été rendue publique par Howmet Aerospace.
- Si, par hasard, vous divulguez ou recevez des informations personnelles sans y être autorisé, faites-le rapidement savoir au Bureau de la confidentialité (privacy@howmet.com).
- Si vous avez connaissance qu'une faille dans le dispositif de sécurité a donné à quelqu'un un accès non autorisé à des informations personnelles, faites-le savoir immédiatement au Bureau de la confidentialité (privacy@howmet.com) et au support informatique.

- En sachant que les employés d'Howmet Aerospace qui divulguent intentionnellement des informations personnelles, ou qui en abusent, devront répondre de leur action et seront passibles de sanctions disciplinaires ainsi que de sanctions civiles et pénales.

Q.

J'ai reçu un appel d'un fournisseur me demandant le nom, le titre et l'adresse email d'employés de mon service. Elle souhaitait prolonger une promotion spéciale pour ces employés. Est-ce acceptable de lui donner ces informations ?

R.

Non. Les informations sur nos employés sont confidentielles et ne doivent être données qu'aux personnes autorisées à les détenir. Contactez le Bureau de la confidentialité Howmet Aerospace avant de partager des informations personnelles sur nos employés ou nos clients.



Politique relative à la confidentialité des données personnelles



COMMENT DÉFINIR UNE INFORMATION PERSONNELLE ?

Par information personnelle est entendu toute information qui peut être utilisée pour identifier une personne. Exemples :

- coordonnées telles qu'adresses et numéros de téléphone ;
- numéros d'identification issus du gouvernement, notamment le numéro de sécurité sociale, le numéro du permis de conduire ou le numéro d'assurance nationale ;
- informations sur les rémunérations, les documents sur les performances et le contenu des dossiers du personnel.
- renseignements médicaux, demandes de congés, inscriptions aux régimes sociaux et demandes d'indemnisation ;
- numéros de carte de crédit, carte de débit et comptes bancaires.

Éviter tout délit d'initié

NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Bien qu'Howmet Aerospace puisse révéler des informations à certains employés pour leur permettre d'accomplir leur travail, la société n'est pas toujours prête à divulguer lesdites informations publiquement. Si vous découvrez des informations susceptibles de nuire au cours des actions d'Howmet Aerospace ou à tout autre titre une fois qu'elles sont connues du public, vous êtes considéré comme étant un initié (en possession d'informations privilégiées substantielles). Tout délit d'initié et toute transmission d'informations privilégiées substantielles à autrui enfreignent la politique d'Howmet Aerospace et peuvent être considérés comme étant illégaux.

VIVRE NOS VALEURS

- À titre d'initié, en n'achetant pas et en ne vendant pas de valeurs mobilières d'Howmet Aerospace jusqu'à ce que l'information ait été rendue publique par Howmet Aerospace.
- En ne négociant jamais de valeurs mobilières de toute autre société sur la base d'informations privilégiées substantielles sur ladite société ayant été obtenues dans le cadre de vos fonctions chez Howmet Aerospace, jusqu'à ce que l'information ait été rendue publique.
- En ne révélant aucune information privilégiée substantielle à quiconque, y compris vos collègues, votre famille ou vos amis.
- En respectant toutes les restrictions et directives liées à la période d'interdiction qui s'appliquent aux opérations sur les valeurs mobilières d'Howmet Aerospace.
- En consultant votre supérieur ou le service juridique d'Howmet Aerospace en cas de questions.

Politique relative aux délits d'initiés

Q.

Je veux acheter des actions Howmet Aerospace dans le cadre du régime d'épargne ou de tout autre plan d'avantages sociaux d'Howmet Aerospace. Est-ce que les règles de délit d'initié s'appliquent à ceux-ci ?

R.

Oui. Vous devez être attentif aux règles relatives aux délits d'initiés dès que vous voulez acheter ou vendre des valeurs mobilières d'Howmet Aerospace. Vous pouvez uniquement transférer de l'argent dans ou à partir d'un fonds d'action Howmet Aerospace dans un régime d'épargne ou dans tout autre plan d'avantages sociaux d'Howmet Aerospace lorsque vous n'êtes pas en possession d'informations privilégiées substantielles et qu'il n'y a pas de période de restrictions des transactions.

Maintenir des livres et registres comptables précis

NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

La tenue de registres commerciaux précis est fondamentale à la bonne prise de décisions. Les investisseurs et le public comptent sur Howmet Aerospace pour utiliser et fournir des informations précises de manière à ce qu'ils puissent prendre des décisions avisées. Nos livres, registres et comptes doivent refléter correctement toutes les transactions et activités, répondre aux lois, règlements et normes en vigueur, et se conformer au manuel de gestion financière d'Howmet Aerospace.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En nous assurant que toutes les informations et tous les registres commerciaux que nous préparons sont précis et exhaustifs et en conformité avec les lois, normes et procédures en vigueur.
- En ne falsifiant jamais un dossier ni en essayant de dissimuler la vraie nature d'une transaction.
- En ne tentant pas de contourner les contrôles et procédures internes, même si vous pensez que cela serait inoffensif et ferait gagner du temps.
- En coopérant toujours avec les auditeurs internes et externes d'Howmet Aerospace et en étant ouverts et honnêtes avec eux.
- En ne dissimulant et en ne détruisant jamais de registres afin d'en éviter la divulgation lors d'actions judiciaires ou de démarches gouvernementales.
- En étant familier avec nos politiques de gestion des registres commerciaux ainsi que le calendrier de conservation des registres qui s'appliquent à tout dossier et à toute information quel qu'en soit leur format, y compris électronique et papier.
- En suivant les instructions que vous avez reçues du service juridique d'Howmet Aerospace en termes de conservation des registres telle que la conservation requise des dossiers liés à toute action en justice, à toute enquête gouvernementale et à tout audit, en cours ou anticipés.



COMMENT DÉFINIR UN REGISTRE COMMERCIAL ?

Les informations et les documents que vous créez ou utilisez dans le cadre de votre travail constituent des registres commerciaux. Les états financiers d'Howmet Aerospace constituent un autre type de registre commercial, tout comme le sont :

- les rapports de fabrication et les résultats d'essais ;
- les documents sur la sécurité ;
- les rapports de dépenses ;
- les factures ;
- les cartes de pointage ;
- les communications par email ou par messagerie vocale.

Q.

Mon responsable m'a demandé d'expédier une commande plus tôt que la date requise par le client. Il a indiqué que cela nous permettrait d'atteindre notre objectif de vente pour le trimestre. Est-ce acceptable d'expédier cette commande ?

R.

Non. Nous ne pouvons pas enregistrer la vente des biens expédiés avant la date requise par le client. Pour changer une date d'expédition, il faut d'abord obtenir l'autorisation écrite du client. Si votre responsable insiste pour expédier cette commande, ne le faites pas et contactez immédiatement l'une des ressources de la chaîne d'assistance indiquées dans le code.



[Procédure de dénonciation de fraude financière](#)

[Politique relative aux lois anticorruption](#)

[Manuel de gestion financière](#)

[Politique de gestion des registres commerciaux](#)

[Procédure de gestion des registres commerciaux](#)



Utiliser de manière responsable les biens et les ressources

NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Chacun d'entre nous est responsable de la protection des actifs d'Howmet Aerospace, ainsi que des biens et ressources qui nous sont confiés par nos partenaires commerciaux. L'utilisation responsable des actifs d'Howmet Aerospace nous permet de transformer les idées en valeur, d'être compétitifs et de maintenir la confiance de nos parties prenantes. Protéger notre innovation avec des outils appropriés de protection de la propriété intellectuelle nous permet d'être un leader sur le marché.

VIVRE NOS VALEURS

- Protéger tous les actifs, y compris les informations (et en particulier les secrets commerciaux), contre le vol, la perte, les dommages ou l'abus.
- En ne prenant pas et en n'utilisant pas les actifs à des fins personnelles, ou au bénéfice d'autrui, sans avoir une autorisation écrite appropriée.
- En s'assurant que les actifs ne sont jamais utilisés à des fins illégales.
- En catégorisant, classifiant, sécurisant, traitant et éliminant les informations confidentielles correctement. Contactez le service juridique d'Howmet Aerospace en cas de questions ou préoccupations ayant trait à l'utilisation de la propriété intellectuelle.
- Respecter les droits de propriété intellectuelle des autres en évitant la contrefaçon
- En n'oubliant pas que vos obligations de confidentialité restent valides même après que vous ayez quitté Howmet Aerospace. Toutes les informations sur Howmet Aerospace doivent être rendues avant votre départ.



COMMENT DÉFINIR UNE INFORMATION CONFIDENTIELLE ?

Par information confidentielle est entendue toute information qui risque de bénéficier aux concurrents et nuire à Howmet Aerospace si elle venait à être divulguée. En voici quelques exemples :

- les informations sur les processus de fabrication, les recherches et les données techniques ;
 - les informations commerciales comme les renseignements relatifs aux clients, les tarifications et les plans marketing ;
 - les plans d'affaires et stratégies commerciales actuels ou proposés, y compris le développement de produits ;
 - les données financières ;
 - les informations liées aux employés.
- En comprenant que les informations sur les ordinateurs d'Howmet Aerospace, y compris les emails, sont la propriété d'Howmet Aerospace et qu'elles ne seront pas traitées en tant que communications privées, sauf lorsque la loi l'exige.
 - En ne demandant jamais aux nouveaux employés de fournir des informations confidentielles afférentes à leur emploi précédent.



[Politique relative aux secrets commerciaux](#)

[Procédure relative aux secrets commerciaux](#)

[Politique relative à la confidentialité des données personnelles](#)

[Procédure relative aux marques de commerce](#)

[Politique relative à l'utilisation acceptable des ordinateurs](#)



QUELQUES RÈGLES À SUIVRE LORSQU'IL VOUS EST DEMANDÉ DES INFORMATIONS :

ACCEPTEZ et divulquez-les si vous êtes certain que :

les informations ne sont ni confidentielles, ni sensibles, ni exclusives

votre collègue de chez Howmet Aerospace a besoin des informations pour effectuer son travail

votre responsable vous a autorisé à divulguer les informations et les accords de confidentialité requis sont appliqués

REFUSEZ et demandez conseil lorsque :

vous ne savez pas si les informations sont confidentielles, sensibles ou exclusives

les informations sont catégorisées ou classifiées comme confidentielles

Veiller à l'exactitude et à la cohérence de nos communications publiques



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

En tant que société par actions, Howmet Aerospace est soumise aux règles et directives relatives à la divulgation publique de ses informations. Nous communiquons de manière appropriée avec les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les médias, entre autres, en évitant toutes les divulgations sélectives qui risqueraient de donner un avantage déloyal à certaines parties. Seules certaines personnes désignées sont autorisées à parler au nom d'Howmet Aerospace.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En renvoyant les demandes des médias et les questions des investisseurs ou de la communauté financière à un représentant approprié des communications d'entreprise ou des relations avec les investisseurs.
- En évitant de faire toute déclaration dans laquelle vous parleriez au nom d'Howmet Aerospace, ou qui en donnerait l'impression.
- Avant d'accepter de participer à un salon professionnel ou d'écrire des commentaires sur des articles publiés, en demandant l'autorisation de votre responsable, du service des communications d'entreprise, et dans certains cas, du service juridique d'Howmet Aerospace.



Q. La nuit dernière, j'ai découvert des informations erronées sur les stratégies et projections d'Howmet Aerospace dans des messages internet. Puis-je y répondre et corriger les erreurs ?



R. Non. Vous ne devez pas répondre à moins que vous n'ayez l'autorisation explicite de parler au nom d'Howmet Aerospace. Au lieu de cela, prévenez votre responsable, le service des communications d'entreprise ou le service juridique d'Howmet Aerospace.



Politique relative aux communications financières

Politique relative aux médias sociaux



COMMENT UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX DE MANIÈRE RESPONSABLE

Il est attendu des employés d'Howmet Aerospace qu'ils fassent preuve de bon sens lorsqu'ils se servent des réseaux sociaux, et ce, tout en respectant les valeurs d'Howmet Aerospace. Cela s'applique aux articles postés sur les affaires, employés, marchés, clients, fournisseurs, partenaires ou toute autre partie prenante, ou sur les activités d'Howmet Aerospace.

- Lisez et suivez la politique relative aux médias sociaux d'Howmet Aerospace.
- N'oubliez pas que notre politique relative aux médias sociaux s'applique, que vous utilisiez les comptes et équipements d'Howmet Aerospace ou les vôtres. Prenez conscience que la confidentialité n'existe pas vraiment dans le monde des médias sociaux ; les articles postés peuvent être copiés, imprimés, transmis ou archivés.
- Signalez tout article posté et toute activité en ligne sur la société que vous jugez déplacés ou non conformes aux valeurs et aux politiques d'Howmet Aerospace.



Supporter nos communautés



Promouvoir la responsabilité sociale de l'entreprise



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Où que s'opèrent les activités d'Howmet Aerospace, notre objectif vise à avoir un impact positif important sur nos employés, ainsi que sur les communautés au sein desquelles nous travaillons. De par notre très grande considération pour les droits de l'homme, les opportunités économiques et l'environnement naturel, et par le biais d'un dialogue ouvert avec de nombreuses parties prenantes communautaires, dans un climat de respect et de confiance, nous méritons notre droit de travailler.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En respectant les normes et coutumes locales des communautés dans lesquelles nous travaillons.
- En nous efforçant d'améliorer la qualité de vie des communautés et en stimulant les opportunités économiques. Nous proposons notamment un accès à l'éducation et des projets de développement du personnel.
- En protégeant l'environnement dans le cadre de l'ensemble des activités d'Howmet Aerospace.
- En encourageant l'intégration au sein du personnel des communautés
- En dialoguant avec de nombreuses parties prenantes communautaires locales pour nous assurer que nous :
 - comprenons toutes les questions et préoccupations des parties prenantes ;
 - leur fournissons toutes les informations pertinentes ;
 - alignons nos pratiques commerciales et nos partenariats non gouvernementaux avec les priorités de la communauté.
- En engageant les employés par le biais d'initiatives de bénévolat en partenariat avec des organisations à but non lucratif afin de répondre aux besoins locaux.
- En contactant la fondation Howmet Aerospace pour savoir comment vous pouvez contribuer à des projets louables dans vos communautés de par vos activités ou vos responsabilités.

Protéger l'environnement



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Howmet Aerospace s'est engagée à mener ses activités de manière à respecter et à protéger l'environnement, où qu'elle soit basée dans le monde. Nous ne ferons aucun compromis sur nos valeurs environnementales, même pour la production et les bénéfices. Nous répondons honnêtement et de manière responsable aux questions et préoccupations sur les mesures environnementales et sur les conséquences de nos activités sur l'environnement.

➔ VIVRE NOS VALEURS

- En nous conformant à toutes les lois, politiques et normes environnementales en vigueur.
- En éliminant les déchets de manière sûre et conformément à toutes les lois en vigueur et à toutes les politiques et exigences d'Howmet Aerospace.
- En aidant à déceler des moyens pour continuer d'améliorer notre performance en matière d'environnement.

Q.

Mon supérieur m'a demandé de suivre une nouvelle procédure d'élimination des déchets, mais je me demande si elle est sûre ou même légale. Que dois-je faire ?

R.

Ne jouez jamais aux devinettes lorsque vous avez affaire à des procédures environnementales. Renseignez-vous auprès de votre supérieur pour vous assurer que vous avez bien compris sa demande. Si vous avez toujours des doutes, contactez la direction locale, le service HSE ou l'une des ressources de la chaîne d'assistance indiquées dans le code.

Respecter et valoriser les droits de l'homme

NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Howmet Aerospace défend les normes les plus strictes en termes de respect de la protection des droits de l'homme pour toutes les parties prenantes. Nous tenons nos employés et fournisseurs responsables de suivre ces normes. Nos politiques indiquent que nous ne saurons tolérer aucune forme de travail forcé, obligatoire ou impliquant des enfants, ni aucune forme de discrimination dans nos activités de par le monde. Nous respectons toutes les personnes qui travaillent pour ou avec Howmet Aerospace.

VIVRE NOS VALEURS

- En n'ayant jamais recours au travail des enfants, ni au travail forcé dans nos activités.
- En contactant la ligne d'Alerte si vous soupçonnez qu'un fournisseur Howmet Aerospace ou un autre partenaire commercial a recours au travail des enfants ou au travail forcé dans ses activités.
- En respectant la liberté des employés d'Howmet Aerospace de se joindre, ou de refuser de se joindre, à des associations ou organisations légalement autorisées.

Politique relative aux droits de l'homme



Participer de manière responsable à des activités politiques



NOTRE UNIQUE DIRECTION À SUIVRE

Howmet Aerospace respecte le droit de ses employés et de toute autre personne à participer à des activités politiques et encourage l'engagement civique. Nous sommes une société à l'effectif diversifié et le respect de cette diversité sous toutes ses formes, y compris les tendances politiques d'autrui, est essentiel à notre réussite. Nous nous sommes engagés à nous conformer pleinement à toutes les règles qui s'appliquent à notre participation à des activités politiques.



VIVRE NOS VALEURS

- Si votre site a fondé un comité d'action politique autorisé par la législation locale, en respectant nos politiques si vous faites des contributions afin de vous assurer que celles-ci sont conformes à toute loi en vigueur.
- En consultant le service des affaires gouvernementales avant de communiquer avec des élus, des représentants du gouvernement ou des fonctionnaires.
- En vous assurant que les activités de lobbying faites au nom d'Howmet Aerospace ont été approuvées par le service des affaires gouvernementales d'Howmet Aerospace, qu'elles sont conformes aux lois en vigueur et qu'elles répondent aux exigences en matière de déclarations.



Principes de Conduite des Affaires



ÉVITER CES ERREURS...

- N'utilisez pas les ressources de la société ou ne prenez pas sur votre temps de travail pour des activités politiques personnelles.
- Ne faites pas pression sur d'autres employés d'Howmet Aerospace pour qu'ils soutiennent vos opinions politiques.
- N'utilisez pas votre position au sein d'Howmet Aerospace pour essayer d'influencer abusivement des fournisseurs, clients ou autres partenaires pour qu'ils soutiennent vos opinions politiques.
- Ne faites pas penser à autrui qu'Howmet Aerospace partage vos opinions politiques.

Index

A

Actifs	27, 31
Activités et contributions politiques	15, 36
Aide	12, 39
Alcool	12
Antitrust	19
Approvisionnement	2, 8, 39
Armes	12
Associations et conférences professionnelles	19, 32
Audits	30

B

Bien-être	11
Blanchiment d'argent	22
Boycotts	21

C

Cadeaux	15, 17
Chaîne d'assistance pour le respect de l'intégrité	2, 3, 39
Clients	2, 6, 13, 19, 22, 24, 28, 30, 31, 32, 36
Commerce international	20
Communications publiques	32
Concurrence / Concurrents	19, 26, 31
Confidentialité	28, 31, 32
Conflit d'intérêts	18, 26
Conformité aux règles commerciales	20, 21
Contrats gouvernementaux	9, 25
Corruption	15, 16, 17, 22, 30, 35

D

Délits d'initiés	29
Demandes des médias et publications	32
Demandes et enquêtes gouvernementales	22, 30
Dessous de table	16
Dilemmes éthiques	9
Diversité	13, 36

Divertissement	15, 17
Données financières	31
Drogues	12
Droits de l'homme	34, 35

E

Email	21, 28, 30, 31
Emplois externes	18
Environnement / HSE	11, 26, 34, 35
Exportations	20, 21

F

Fournisseurs	19, 24, 26, 28, 32, 35, 36
--------------	----------------------------

H

Harcèlement	9, 13
-------------	-------

I

Importations	20, 21
Informations confidentielles	31
Informations personnelles	28
Informations privilégiées substantielles	29
Intermédiaires	16
Intimidation	13
Investisseurs	29, 32

L

Ligne d'Alerte	2, 3, 8, 9, 26, 35, 39
Livres et registres	29
Loi américaine contre la corruption dans le commerce international (U.S. Foreign Corrupt Practices Act – FCPA)	15
Loi britannique relative à la répression et la prévention de la corruption (UK Bribery Act)	15

M

Manuel de gestion financière	29, 30
Marques de commerce	31
Marques de courtoisie	15, 17
Médias sociaux	32
Médicaments	12

O

Ordinateurs	31
-------------	----

P

Préoccupations en matière de déclarations	2, 3, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 17, 26, 31, 34
Propriété intellectuelle	31

Q

Qualité	24, 26
---------	--------

R

Registres	17, 22, 28, 29, 30
Représailles	9
Représentants du gouvernement	15, 17, 36
Respect	2, 13, 26, 28, 34, 35, 36
Responsabilité sociale	34

S

Sanctions disciplinaires	6, 9, 13, 26, 28
Santé	11
Sécurité	2, 11, 12, 21, 24, 28, 30
Soudoiment	15, 16
Supérieurs	2, 3, 8, 9, 12, 26, 29, 34, 39

T

Travail des enfants	26, 35
Travail forcé	26, 35

V

Violence	12
----------	----

À qui demander de l'aide

Politiques et procédures

Les politiques et procédures de la société se trouvent sur le portail [HowmetHub](#).

Chaîne d'assistance pour le respect de l'intégrité

Pour de plus amples informations sur le code ou sur nos attentes, contactez l'une des ressources suivantes directement :

- votre supérieur ou votre chef d'équipe ;
- le service des ressources humaines ;
- [le service de l'éthique et de la conformité](#) ;
 - Email : EthicsandCompliance-howmet@howmet.com
 - Courrier :
Howmet Aerospace Inc.
201 Isabella Street
Pittsburgh, Pennsylvania 15212
United States of America
- [le service juridique](#) ;
- [votre champion de l'intégrité](#) ;
- [la ligne d'Alerte](#) ;
 - Adresse Internet :
www.howmet.ethicspoint.com
 - Numéros de téléphone (Consultez la liste des numéros de téléphone par pays ci-dessous.)
 - Sachez que certains pays européens limitent les sujets que vous pouvez signaler et votre capacité à soumettre un rapport anonymement ou à poser des questions. Consultez des informations complémentaires à la page 8.

Liste des numéros de téléphone de la ligne d'Alerte

Allemagne

0800-225-5288,
à l'invite, composez le
844-932-1021

Australie

1800-768-194

Canada

Anglais
844-932-1021
Français
844-235-5870

Chine

4006612814

États-Unis

Anglais
844-932-1021
Espagnol
844-962-1299

France

0800-91-0152

Hongrie

06-800-21-504

Japon

0800-222-0356

Maroc

001-866-257-3184

Mexique

800-681-6912

Royaume-Uni

0800-088-5439

Ce code de conduite est publié par le service d'éthique et de conformité d'Howmet Aerospace.

201 Isabella Street

Pittsburgh, Pennsylvania 15212

www.howmet.com

Révision en avril 2020